

Depuis deux ans en Algérie, dont le climat, lui avait été conseillé par les médecins, c'est au moment où il allait recueillir les fruits de son éloignement et se préparait à rentrer en France qu'il a été enlevé brusquement aux siens.

Cette fin prématurée surprendra et affligera tous ceux qui avaient connu Biroard et en avaient gardé le souvenir à un bon camarade ; aussi, en leur nom à tous, adressons-nous à sa mère, dont il était le fils unique, l'expression de notre douloureuse sympathie.

G. F.

MICHEL BRUNIER

Nous avons éprouvé beaucoup de chagrin, en apprenant il y a quelques mois, la nouvelle de la mort subite de Michel Brunier. Nous le savions gravement malade : une maladie de cœur, qui l'obligeait à beaucoup de repos, l'avait empêché de conserver l'emploi qu'il occupait dans la maison Chabrières-Morel et C^{ie}, et nous pouvons dire qu'il y avait été très regretté. Il était allé aider son frère, chef d'une importante fabrique de liqueurs.

Brunier était d'un caractère doux et affectueux et tout le monde l'aimait. Un de ses camarades de promotion nous disait récemment combien il était gai et de bonne compagnie. Il vient de prendre place dans la liste déjà longue, trop longue, de nos amis décédés, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

P. P.

LOUIS LAFONT

Encore un de nos meilleurs camarades qui vient de disparaître. Lafont était le frère de Fernand Lafont, un des membres les plus sympathiques de notre Association, qui dirige l'important moulinage de soies que son père a créé au Cheylard et qui est une des meilleures usines de l'Ardèche. M. Lafont père était mort il y a peu de temps. Les deux fils n'eussent pas été de trop à la tête de la fabrique. La Providence en a voulu autrement. Louis Lafont a été emporté en quelques jours, au régiment, par une fièvre typhoïde. Nous adressons à son frère, si frappé dans ses affections les plus chères depuis peu de temps, l'hommage de notre vive sympathie.

P. P.

RÉSULTAT DU CONCOURS AYNARD 1894

Le jury du concours Aynard s'est réuni sous la présidence de M. L. Isaac, le 11 février dernier.

Il a attribué la moitié du prix soit 250 francs au mémoire portant la devise « *homo sum et nihil humani a me alienum puto* » et dont l'auteur est M. André Hoffer.

CHRONIQUE DE L'ÉCOLE

I. CONCOURS D'ADMISSION AUX ÉCOLES DE COMMERCE

Par arrêté ministériel en date du 14 mars, le concours d'admission aux Écoles supérieures de commerce reconnues par l'État s'ouvrira pour toutes écoles le 7 octobre prochain.